



AVIS PUBLIC

AVIS est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal qui sera tenue le mardi, 15 décembre 2020 à 18 h 30 sur le budget 2021 par visioconférence conformément à l'arrêté numéro 2020-078 du ministre de la Santé et des Services sociaux

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire du conseil municipal du 15 décembre 2020
2. Adoption de l'ordre du jour du 15 décembre 2020
3. Présentation du budget 2021
4. Adoption du budget 2021 et du programme d'immobilisations
5. Période de questions - Budget 2021
6. Publication - Budget et programme d'immobilisations
7. Clôture de la séance

Veillez noter que l'avis public est également sur le site Internet à l'adresse : www.cantley.ca sous la rubrique « Avis publics ».

DONNÉ à Cantley ce 3 décembre 2020.

Stéphane Parent
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Stéphane Parent, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Cantley certifie avoir publié l'avis public relativement à la séance extraordinaire qui se tiendra le mardi, 15 décembre 2020 à 18 h 30 par visioconférence conformément à l'arrêté numéro 2020-078 du ministre de la Santé et des Services sociaux en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil ainsi que sur le site internet.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 3 décembre 2020.

Stéphane Parent
Directeur général et secrétaire-trésorier